



CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES DE BINCHE.

LES BANQUES POPULAIRES

AGRICOLES

Monographie de la Banque Populaire Agricole
de Sivry-Sautin

PAR

Georges MALHERBE

Membre de la Société d'Economie Sociale de Bruxelles.

ET

Léon FABRY

Instituteur et Comptable de la Caisse Rurale de Sivry.

PRIX: 1 FRANC.



UNIVERSIDAD COMERCIAL
DE DEUSTO

BIBLIOTECA

*Le cercle d'études sociales de Binche a publié et répandu depuis sa
fondation plus de 300,000 brochures sur la question sociale.*

RENAIX

LEHERTE-COURTIN,
libraire,
rue de la Gare.

BRUXELLES

OSCAR SCHEPENS
Société belge de librairie
rue Treurenberg.

1903.

14297



CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES DE BINCHE.

Monographie de la Caisse Rurale de Sivry-Sautin.

PREMIÈRE PARTIE.

Historique de la société.

CHAPITRE I.

Le milieu économique et social.

I. — Le milieu économique.

La commune de Sivry est située entre Beaumont et Chimay. Elle confine à la frontière française sur une étendue de plusieurs kilomètres et fait partie du canton de Beaumont dont elle constitue la localité la plus importante. Elle est distante de 5 kilomètres de Solre-le-Château (France), chef-lieu de canton, et de 20 kilomètres d'Avesnes, chef-lieu d'arrondissement. Les communes circonvoisines sont : Grandrieu, Solre-St-Géry, Rance et Montbliard (Belgique), Eppe-Sauvage, Clairfayt et Beaurieux (France).

La population de Sivry est actuellement de 2700 habitants environ. Vers 1850, on y comptait 3500 âmes. L'industrie lainière y occupait environ 300 ouvriers dont la majeure partie était employée au peignage à la main. Mais par suite de l'invention des machines à peigner, cette industrie disparut rapidement, alors cependant que de nombreuses filatures s'établissaient dans la région française voisine.

La commune de Sivry est la seule, de pareille importance en Belgique, qui ne soit pas desservie par une voie ferrée. Et, en effet, la station de chemin de fer qui porte son nom est située sur le territoire de Solre-St-Géry, à 4 kilomètres du Centre. Dans ces conditions, on conçoit facilement qu'une industrie quelconque ne peut s'y établir, et que les affaires commerciales ne sauraient y prendre un grand développement. La population se trouve donc dans la nécessité de porter tous ses efforts vers l'agriculture.

La superficie de Sivry est de 3000 hectares, dont la moitié environ en propriétés boisées. Le patrimoine communal en comporte à lui seul 1135

hectares. Le sol fait partie de la région condruzienne ; il y est tantôt schisteux et tantôt calcaireux.

La partie cultivée, comportant environ 1500 hectares, se trouve presque en totalité à l'état de prairies à faucher ou de pâturages. Les parcelles utilisées pour la culture de l'avoine, du seigle et des pommes de terre sont d'une minime importance, et ne représentent guère que 50 hectares environ. La propriété y est morcelée et ne comprend pas d'exploitation de grande importance. Les métayers, dont bon nombre sont propriétaires, s'occupent tout particulièrement de la production du lait et de l'exploitation du bétail. Leur objectif n'est pas l'élevage, comme on pourrait le supposer, mais l'engraissement. La pratique courante consiste à acheter des vaches vèlées ou à vèler, et à les revendre grasses, lorsque la lactation touche à sa fin. Il en résulte qu'il s'y fait un commerce très important de denrées alimentaires et l'on peut affirmer qu'il est peu de localités où l'alimentation soit aussi intensive qu'à Sivry. On comprend dès lors facilement les avantages que présente une Caisse Raiffeisen dans un tel milieu, et les bénéfices que procure chaque année la laiterie coopérative.

Les chiffres de la population animale de Sivry s'établissent comme suit d'après le dernier recensement : 2002 bêtes à cornes dont 1458 vaches laitières ; 132 chevaux dont 61 juments, et 110 porcs. Les denrées alimentaires fournies par le commerce pour l'alimentation du bétail ont atteint le chiffre énorme de 1.638.865 kilos, représentant surtout des tourteaux, du maïs, des drèches, des pulpes et du son.

II. — Le milieu social.

C'est vers 1896, que nous voyons se dessiner pour la première fois à Sivry, un mouvement intense vers les œuvres sociales. Les principaux initiateurs de ce mouvement étaient MM. A. Michaux, E. Lamelin, A. Delhayé, E. Naveau et Ach. Daublain.

Leurs efforts se tournèrent d'abord vers la création d'une laiterie centrale à vapeur dont l'utilité n'était pas contestable en présence de la grande étendue des pâturages, et du bétail nombreux que possédait Sivry. Une série de conférences fut donnée, en 1896, par M. Arnold, et après des difficultés inouïes qui, plusieurs fois, faillirent faire échouer le projet sur le point d'entrer en voie d'exécution, on se mit d'accord pour l'élaboration d'un plan qui fut adopté. Les travaux commencèrent sans tarder et leur exécution se fit par entreprises fractionnées ayant pour objet : le terrassement, la maçonnerie, la charpente, le matériel, la toiture, etc. Les frais de construction et d'aménagement, y compris l'outillage, ne dépassèrent pas 32.000

francs. Le tableau suivant nous donnera une idée de l'activité sociale de la laiterie de Sivry.

ANNÉES	Lait travailé	Le beurre produit et vendu	
		Quantité	Valeur
	litres	Kil.	frs.
1897	1.198.911	67.802	161.745,53
1898	1.187.785	72.508	218.321,77
1899	2.053.802	76.184	220.801,91
1900	2.320.345	90.802	265.100,25
1901	2.088.305	80.703	215.671,51
Totaux	9.925.210	353.320	1.125.611,70

Autour de la laiterie vinrent se grouper successivement un syndicat agricole d'achat recrutant ses membres parmi les fournisseurs de lait, un syndicat d'élevage à la création duquel travailla activement, M. Raskin, agronome de l'Etat, une société avicole due à l'initiative de M. O. Herlaq, de Solre-St-Géry et dont M. Simon René est président, et enfin la Caisse Raiffeisen dont nous publions la monographie. Ajoutons que sous le titre d'« Union ouvrière » on organisa aussi un syndicat en faveur des ouvriers agricoles et des ouvriers s'occupant du travail du bois. Cette association se subdivise en sections dont une section mutualiste comptant 80 membres et une section de retraite groupant environ 175 livrets. L'administration communale catholique, ayant à sa tête M. A. Michaux, prit une grande part à ces diverses fondations en leur accordant son appui et de généreuses subventions. C'est en vue d'activer encore l'activité de ce mouvement, qu'en 1901 le conseil communal organisa une importante exposition agricole dont les différentes sections obtinrent le plus grand succès. Signalons particulièrement la présence, à ce concours, du célèbre étalon « Rêve d'or ».

Mais Sivry ne se caractérise pas seulement par un développement extraordinaire de l'esprit d'association ; il se distingue encore par l'adoption de tous les progrès susceptibles d'une adaptation au milieu spécial où se trouve cette commune.

C'est ainsi que dès 1890, Sivry est éclairé à l'électricité. Grâce à un accord conclu avec le Conseil d'administration de la laiterie, le Conseil communal y fit installer une dynamo pour la production de la lumière électrique. Les lampes à incandescence et les lampes à arc remplacèrent les lampes au pétrole pour l'éclairage public. Le projet de fournir l'éclairage électrique aux particuliers eux-mêmes, grâce à des accumulateurs chargés avec l'excès de force non utilisée pendant la fabrication du beurre, allait être mis à exécution, lorsqu'un désaccord survint entre la laiterie et l'ad-

ministration communale au sujet de la force motrice. La commune se construisit alors une installation électrique indépendante de la laiterie, et le projet d'éclairer les particuliers à l'électricité fut abandonné.

A l'électricité succéda le téléphone. Après des démarches multiples et répétées, un réseau téléphonique auxiliaire dépendant du groupe de Charleroi, fut installé à Sivry en novembre 1902. Le projet d'érection d'un hôpital-hospice, à l'étude depuis quelque temps déjà, sera bientôt mis à exécution, et deux projets de chemins de fer vicinaux ayant Sivry pour centre sont actuellement à l'étude : le premier serait le prolongement de la ligne de Charleroi-Thuillies, et le second aurait pour têtes de lignes Sivry et Chimay, avec un embranchement vers Momignies. Inutile de faire remarquer les modifications économiques que l'exécution de ces deux projets apporteraient dans un centre essentiellement agricole comme Sivry.

Tel est donc, dans ses grandes lignes, le milieu économique et social, où va naître, se développer et prendre un essor extraordinaire, la Caisse rurale dont nous publions la monographie.

CHAPITRE II.

La fondation et les développements de la société.

I. — La genèse de l'idée.

C'est en 1897, que l'idée de créer à Sivry une caisse Raiffeisen commença à se faire jour. Acceptant l'invitation que lui avait faite M. le Bourgmestre Michaux, M. l'avocat Fourquet (1) vint donner à l'Hôtel communal de Sivry une conférence sur les avantages et le fonctionnement des caisses Raiffeisen. Cette conférence obtint plein succès. Elle fut bientôt suivie d'une importante réunion de cultivateurs gagnés aux idées qu'avait préconisées le conférencier. Les statuts de la société y furent discutés et votés. Dès sa fondation, l'institution nouvelle groupait 23 adhérents.

Les statuts furent enregistrés à Beaumont et déposés au greffe du tribunal de Charleroi. Le *Moniteur* les publia le 1^{er} janvier 1898. La Caisse rurale de Sivry possédait désormais la personnification civile ; elle pouvait en toute sécurité, commencer ses opérations.

Son Conseil d'administration fut, pour une première fois composé comme suit : Président, M. Augustin Michaux ; vice-président, M. Adonis Delhayé ; membres, MM. Victor Gastiny, Joseph Goris et Zéphir Lobet. Son conseil de surveillance se composait de la manière suivante : Président, M. Edouard Lamelin ; vice-président, M. Augustin Derneville ; et membre, M.

(1) C'est à l'initiative de M. Fourquet qu'ont été créées les caisses rurales de Reuliez, Fourbiches, Leugnies, Thirimont, Barbençon, Sivry, Beaumont (Laval), Sotres-St-Géry, Bourlers et Strée.

Gustave Lesceux. Monsieur Léon Fabry était en même temps désigné pour remplir les fonctions de comptable. Notons qu'en 1900, M. Elol Baudet remplaça M. Zéphir Lobet comme membre du Conseil d'administration.

II. — Les premiers développements de l'œuvre.

Au début, les affaires se réduisirent à peu de choses, et c'est à peine si quelques uns des membres inscrits et signataires des statuts firent usage de la Caisse. On ne faisait pas de dépôt parce qu'on craignait de perdre son argent ; on n'osait emprunter, par crainte de divulgation.

Cependant, le Conseil d'administration tint bon. Quelques membres dévoués, voulant faire réussir l'entreprise, commencèrent par placer en dépôt à la Caisse rurale toutes leurs disponibilités ; puis, d'autres firent quelques emprunts. Les affaires marchèrent à merveille ; les retraits de fonds se faisaient avec célérité, sans le moindre ennui pour les déposants ; les prêts s'effectuaient avec toute la discrétion désirable. L'exemple entraîna les plus timides et la confiance du public arriva sans tarder. Le nombre des membres augmenta rapidement et les opérations de dépôts et de prêts prirent un développement considérable. C'est ce que prouvera avec la plus grande évidence la suite de la présente monographie.

Le siège social de la Caisse rurale fut établi à l'Hôtel communal de Sivry. Nous allons donner une vue de ce monument.



III. — La faucheuse.

En 1901, la Caisse rurale de Sivry décida de mettre une faucheuse à la disposition de ses membres, moyennant le paiement d'une rétribution minime. Cette décision était motivée par ce fait que la majeure partie du territoire de Sivry est en prairie et qu'une faucheuse rendrait les plus grands services aux petits cultivateurs. L'emploi de semblables machines diminue en effet les frais généraux dans de notables proportions, et remédie dans une certaine mesure à la diminution sans cesse grandissante de la main d'œuvre agricole. L'utilisation de la machine fut soumise à une réglementation sévère. Nous publions ce règlement dans la seconde partie de cet ouvrage.

IV. — La situation actuelle.

La situation actuelle de la Caisse rurale de Sivry est on ne peut plus brillante. De 23 qu'il était en 1897, le chiffre des membres est monté à 117. En 1898, les dépôts ne furent que de 14,725 francs ; ils atteignirent 83,440 francs en 1902. En 1898, la société prêta 4075 francs seulement ; les prêts montèrent à 37,120 francs en 1902. Pendant les 5 années allant de 1898 à 1902, le total des dépôts a été de 261,770 francs, et au 31 décembre 1902, le solde des prêts en cours s'élevait à 91,222 francs. Pendant la même période, le mouvement général des affaires comprenant les dépôts et les retraits, les prêts et les remboursements ainsi que les entrées et les sorties du compte-courant ouvert chez le receveur des contributions a atteint le chiffre de 975,326 francs, soit environ un million pour l'ensemble des cinq exercices ou 200,000 francs par année.

Tel est, brièvement exposée, l'histoire de la Caisse rurale de Sivry. La suite de la présente monographie nous redira son organisation interne et le détail complet des opérations qu'elle a faites.

SECONDE PARTIE.

Organisation interne de la société.

CHAPITRE I.

La nature de la société.

La Caisse rurale de Sivry est une société coopérative de crédit à responsabilité solidaire et illimitée, comme, du reste, toutes les autres caisses Raiffeisen du pays. Elle se donne par conséquent, comme objectif, d'organiser en faveur de ses membres le crédit mobilier, et dans une certaine mesure, le crédit immobilier. L'institution repose sur cette base inébranlable que nous appelons la responsabilité solidaire et illimitée, en vertu de laquelle les membres répondent de tous les engagements sociaux, que ceux-ci aient pour objet des opérations d'emprunt ou des opérations de prêt.

Mais en dehors des traits généraux que nous venons d'indiquer, la Caisse rurale de Sivry présente encore un certain nombre de caractères bien déterminés, qui lui donnent une physionomie propre, et sur lesquels il n'est pas sans intérêt d'attirer l'attention.

Et d'abord, la sphère d'action de la Caisse rurale de Sivry n'est pas strictement locale ; elle a donné, en effet, comme limite à son activité le territoire desservi par le bureau postal de Sivry ; or, la circonscription ainsi formée comprend non seulement le territoire de Sivry avec le hameau de Sautin qui en dépend, mais encore le hameau de Genestriaux qui est une dépendance de Grandrieu. Notons toutefois que cette dérogation aux principes est plus apparente que réelle, étant donné que Genestriaux est plus approché de Sivry que de Grandrieu et qu'ils ont entre eux de nombreuses relations d'affaires et de multiples points d'attache.

Mais, la Caisse rurale de Sivry a encore pour caractéristique d'être une coopérative d'outillage agricole, en même temps qu'une société de crédit. Elle possède en effet une faucheuse qu'elle met à la disposition de ses membres et qui rend de très grands services, la majeure partie des terres de Sivry étant en pâturages.

Notons en terminant que la Caisse Raiffeisen de Sivry n'est pas une

association exclusivement agricole, puisqu'en droit aussi bien qu'en fait, elle accepte comme membres des cultivateurs et des non-cultivateurs. Elle conserve cependant son caractère d'association rurale, parce que la plupart de ses membres exercent le métier de cultivateur, et parce que son activité se dépense dans un centre absolument rural.

CHAPITRE II.

Son organisation.

I. — Les membres.

La Caisse rurale de Sivry accepte des membres individuels et des membres collectifs. Comme membres individuels, elle accepte indifféremment des cultivateurs et des non-cultivateurs ; elle peut aussi accepter comme membres effectifs, les associations agricoles de toute catégorie ayant adopté une forme légale appropriée.

La Caisse rurale de Sivry s'est constituée sous la forme coopérative, en conformité avec la loi du 18 mai 1873 sur les sociétés commerciales. Les associations désireuses d'acquiescer le titre de membre collectif doivent donc adopter une forme légale analogue.

II. — Le capital d'exploitation.

Pour pouvoir atteindre son but spécifique c'est-à-dire pour organiser son service de prêt, la Caisse rurale de Sivry avait besoin d'un capital d'exploitation, ou en d'autres termes, de fonds dont elle pourrait disposer pour consentir des avances à ses membres.

La société ayant adopté la forme coopérative, ce capital d'exploitation devait se composer d'abord du capital social proprement dit, c'est-à-dire de l'ensemble des mises sociales, et se compléter ensuite par l'emprunt. Mais le taux des parts sociales ayant été fixé à 3 francs, et ce, afin de s'éloigner le moins possible des principes du Raiffeisenisme (1) pur, qui met à sa base l'absence de tout capital social, il était évident que les capitaux d'emprunt devaient alimenter presque exclusivement le capital d'exploitation.

La Caisse rurale de Sivry a constitué son capital d'emprunt en organisant un service de dépôts et en obtenant de la Caisse Générale d'Epargne une ouverture de crédit.

(1) Les principes fondamentaux du Raiffeisenisme, par G. Matherbe. — Bruxelles, Oscar Schepens.

Au point de vue des dépôts qu'elle accepte, la Caisse rurale de Sivry fonctionne comme une Caisse d'Epargne ordinaire. Elle accepte indifféremment les dépôts de ses membres et ceux des non-membres, sans s'inquiéter en aucune façon du domicile ou de la nationalité du déposant. La raison en est que les dépôts sont pour elle un service reçu plutôt qu'un service rendu, étant donné qu'elle en a besoin pour l'organisation de son service de prêts.

Quant aux ouvertures de crédit, elles sont consenties à la société par la Caisse Générale d'Epargne, à l'intervention de la Caisse Centrale de crédit du Hainaut dont le siège social est à Enghien.

Nous verrons plus loin dans quelle proportion, le capital d'exploitation de la Caisse rurale de Sivry est alimenté par chacune de ces deux sources.

III. — Les services organisés.

La caisse rurale de Sivry-Sautin a organisé un triple service dont nous devons dire un mot : un service d'épargne, un service de prêts et un service de comptes-courants. Il faut y ajouter l'exploitation collective d'une faucheuse et le service d'une bibliothèque syndicale.

Les dépôts d'épargne. — La caisse rurale accepte donc en dépôt toutes les sommes qu'on veut bien lui confier. Ces capitaux, elles les utilise pour son service de prêts, et les fonds dont elle n'a pas l'utilisation immédiate, elle les place en compte-courant à la Caisse Générale d'Epargne, par l'intermédiaire du receveur des contributions directes de Sivry. Ces dépôts produisent un intérêt de 3 % quelque soit l'importance des sommes versées. Quant aux retraits, ils sont règlementés de façon à ne désorganiser aucun des services de la caisse et à lui permettre de tenir tous ses engagements.

Les prêts. — Ce service est de loin le plus important : le rôle principal d'une caisse Raiffeisen se concentre, en effet, dans ses opérations de crédit.

La caisse rurale de Sivry a su donner à son crédit une grande souplesse qui se manifeste surtout par la grande variété de ses opérations de prêts. C'est ainsi qu'elle consent des prêts de nature mobilière tels que les prêts destinés à l'achat de bétail, d'engrais, de denrées alimentaires et de machines, et des prêts de nature immobilière tels que les prêts pour achat de maisons ou de terres ; elle consent les avances aux cultivateurs pour des opérations se rapportant à l'industrie rurale, et elle en fait à des non-cultivateurs et notamment à des commerçants pour des acquisitions relatives à leur commerce ; enfin, elle consent des prêts collectifs, c'est-à-dire des

avancées aux associations de forme coopérative qui sont dans les conditions voulues pour pouvoir faire des affaires avec elle.

À l'origine, la caisse rurale avait limité à 50 mille francs le chiffre total des prêts qu'elle pouvait consentir à ses membres et qu'elle ne dépasserait pas. Cette réglementation avait pour but de délimiter dans des bornes bien précises la responsabilité des membres. Mais en 1901, l'assemblée générale, eu égard à l'extension considérable des affaires, décida de porter cette somme à 200.000 francs. Ce chiffre une fois atteint, la société devra refuser tout nouveau prêt, à moins que l'assemblée générale ne consente encore une fois à modifier le maximum ainsi fixé.

Le taux de l'intérêt exigé par la caisse pour les prêts qu'elle consent, est fixé à 4 %. Au début, l'emprunteur devait verser en outre une provision de 0,25 % payable une seule fois pour chaque prêt. Cette provision est actuellement supprimée.

Les comptes-courants. — La caisse rurale de Sivry a organisé son service de comptes-courants sous la triple forme de comptes-courants de dépôts, de comptes-courants de prêts et de comptes-courants de dépôts et de prêts.

Le compte-courant de dépôt a pour base les sommes déposées à la caisse rurale par celui en faveur de qui il est ouvert. L'intéressé y dépose donc ses disponibilités dès qu'elles se produisent, et il a la faculté de pouvoir les retirer au fur et à mesure de ses besoins, sans délais d'aucune sorte. Ce service n'impliquant aucun crédit, les non-membres peuvent y participer aussi bien que les membres. Les intérêts sont calculés à 2,75 %.

Le compte-courant de prêts a pour base les sommes dont l'avance a été consentie à un sociétaire quelconque, aux conditions ordinaires et contre remise d'une garantie sérieuse, telle que caution, gage, privilège agricole ou hypothèque. Le montant du prêt au lieu d'être remis à l'emprunteur en une seule fois, ne lui est délivré qu'au fur et à mesure de ses besoins. En cas de non-emploi momentané des capitaux ainsi obtenus, l'intéressé les rembourse pour les reprendre au moment précis où il en aura de nouveau l'utilisation. Comme ce genre d'affaires implique crédit, il est clair que l'emprunteur doit être membre de la Caisse Rurale et habiter la circonscription de la société. L'intérêt est toujours calculé à 4 %.

Enfin, le compte-courant de dépôt et de prêt, est une combinaison des deux précédents. Quand l'intéressé non seulement n'a pas besoin de crédit mais possède des disponibilités, il les place en dépôt à la caisse pour les retirer au fur et à mesure de ses besoins. Mais lorsqu'il a épuisé son dépôt, il peut utiliser le crédit que la société lui a ouvert aux conditions précédemment indiquées. Notons que l'intérêt est de 2,75 % pour les dépôts et de 4 %

pour les emprunts. Des livrets spéciaux de comptes-courants sont remis aux intéressés.

L'exploitation collective d'une faucheuse. — La Caisse rurale met à la disposition de ses membres une faucheuse. Le règlement suivant nous dira à quelles conditions est soumise l'utilisation de cette machine.

- ART. I. — La Caisse d'Épargne et de Crédit de Sivry-Santin met à la disposition de ses membres une Faucheuse à deux chevaux.
- ART. II. — La machine est conduite par un entrepreneur de fauchage payé par la Société.
- ART. III. — Les membres qui voudraient utiliser la Faucheuse doivent en faire la demande au Conseil d'Administration au moins 10 jours à l'avance.
- ART. IV. — Le prix du fauchage se calcule à raison de 2,50 l'heure. Les fractions d'heure sont payées 5 centimes la minute.
- ART. V. — Afin d'éviter toute contestation quant à la durée du travail, le sociétaire signera au carnet du faucheur aux heures d'arrivée et de départ de celui-ci.
- ART. VI. — Le propriétaire ou l'occupant est tenu de renseigner au conducteur de la machine les obstacles qui pourraient occasionner des dégâts à la faucheuse : fossés, bornes, etc.
- ART. VII. — Il est responsable des accidents qui pourraient survenir à la machine, par suite du manque d'entretien de la propriété à faucher.
- ART. VIII. — Les réclamations doivent parvenir au Conseil d'Administration sitôt le travail terminé. Celles concernant le travail effectué ne seront prises en considération qu'à la condition que la propriété soit en bon état.
- ART. IX. — Les frais de fauchage devront être payés à la Société, au plus tard 10 jours après réquisition. Passé ce délai, la somme due produira intérêt au taux de 4 %.
- ART. X. — Le Conseil d'Administration tranchera, sans appel, les cas non prévus par le présent règlement.

La bibliothèque syndicale. — La Caisse rurale a enfin organisé une bibliothèque agricole entièrement à la disposition de ses membres. Voici la liste des ouvrages dont elle se compose actuellement et dont plusieurs sont en double et en triple exemplaire :

1. Smets. — L'azote en agriculture.
2. Smets. — L'acide phosphorique en agriculture.
3. Smets. — La potasse en agriculture.
4. Wagner. — La fumure des arbres fruitiers.
5. Huberty. — Le nitrate de soude en agriculture.
6. Schreiber. — La composition des sols.
7. Malherbe et Schreiber. — Les minques au beurre.
8. Malherbe. — La vente collective des œufs.
9. Malherbe et Marbaix. — Les tribunaux professionnels agricoles.
10. Malherbe et Schreiber. — Les monographies d'œuvres sociales et agricoles.
11. Malherbe et Schreiber. — Monographie de la caisse bavaroise d'assurance-grêle.

12. Malherbe et Schreiber. — Les caisses d'assurance mutuelle contre la grêle.
13. Malherbe. — Les associations agricoles et les comices.
14. Malherbe. — Les syndicats betteraviers.
15. Malherbe. — Les syndicats d'élevage.
16. Malherbe. — Les syndicats de battage.
17. Malherbe. — Monographie du syndicat d'élevage de Montrouil-au-Bois.
18. Malherbe. — Les fédérations de syndicats d'élevage.
19. Malherbe. — Les syndicats agricoles régionaux.
20. Malherbe. — Le Raiffeisenisme.
21. Malherbe. — Monographie de la caisse rurale de Hoogdele.
22. Malherbe. — Les principes fondamentaux du Raiffeisenisme.
23. Malherbe. — Les caisses Raiffeisen et les prêts de nature immobilière.
24. Malherbe et Fabry. — Monographie de la caisse rurale de Sivry-Sautin.
25. Gahide. — Manuel de comptabilité des syndicats agricoles.
26. Gahide. — Utilité et sécurité des caisses Raiffeisen.
27. Gahide. — L'assurance mutuelle du bétail.
28. Banneux. — Les bourses du travail.
29. Banneux. — Manuel pratique de la coopération.
30. Théate. — Les Unions professionnelles.
31. Théate. — Les sociétés mutualistes.
32. Damoiseaux. — Les prêts des caisses Raiffeisen et leurs garanties.
33. Raskin. — La Bulgarie.
34. Raskin. — Conférence sur les syndicats d'élevage.
35. Vermeuue et Van Autgaerden. — L'élevage de l'espèce bovine en Belgique.
36. Trigaut et Miserez. — Les machines agricoles syndicales.
37. Trigaut. — Les laiteries coopératives.
38. Trigaut. — Les syndicats agricoles de vente.
39. De Caluwe. — Exposé des cultures expérimentales en 1898-99.
40. De Caluwe. — Exposé des cultures expérimentales en 1900-01.
41. Vanderwaeren. — Le 3^e congrès international de défense contre la grêle.
42. Vanderwaeren. — Application de la Météorologie en agriculture.
43. Semström et Van Biervliet. — Influence de l'électricité sur la végétation.
44. Mavaut. — La loi sur le contrat de travail.
45. Mercier. — Table de réduction des richesses alcooliques.
46. Vandamme et Versnick. — L'assurance mutuelle contre la mortalité des chevaux.
47. Wauters, Vandamme et Versnick. — Eléments de zootechnie.
48. Wauters, Vandamme et Versnick. — Eléments d'agriculture et d'horticulture.
49. Ministère de l'Agriculture. — Statistique des associations agricoles en 1898.
50. Ministère de l'Agriculture. — Statistique des associations agricoles en 1900.
51. Ministère de l'Agriculture. — Manuel pour sociétés mutualistes contre la mortalité du bétail.
52. Ministère de l'Agriculture. — Dispositions légales et réglementaires concernant les sociétés coopératives.
53. Ministère de l'Agriculture. — Pensions de vieillesse. (Loi du 40 mai 1900).
54. Ministère de l'Agriculture. — Manuel à l'usage du propriétaire de bétail.
55. Burvenich. — L'agriculture moderne.
56. Joris. — Nécessité et avantages de l'assurance libre du bétail.
57. Hallet-Monseur. — Leçons élémentaires sur l'éducation.

58. Bertant. — Lapins et Cobayes.
59. Journée. — Cours de zootechnie.
60. Morgaert. — Concours du journal de cuisine.
61. Pierrart. — Le jardinage et l'agriculture.
62. Guisset. — L'achat des engrais.
63. Baron d'Otreppe. — Fondons des unions professionnelles.
64. Van den Mieren. — La loi sur les unions professionnelles.
65. Thiebault. — La question monétaire.
66. Rousseau. — Pour les vieux jours.
67. Raoul du Sart de Bouland. — Le catéchisme de l'ouvrier mutualiste.
68. Robyns. — Manuel d'antialcoolisme.
69. Robyns. — Almanach colombophile de 1902.
70. Lisée. — Objection sur la caisse de retraite.
71. Dijon. — Notions de droit usuel.
72. Malherbe. — Les caisses rurales et les prêts collectifs.
73. Malherbe. — Les mutualités pour femmes.
74. Malherbe. — Monographie de la mutuelle St-Marthe.
75. Malherbe. — Les principes fondamentaux de la mutualité.
76. Malherbe. — L'assurance mutuelle pour frais funéraires.
77. Malherbe. — Les œuvres agricoles.
78. Malherbe. — Les caisses de réassurance en mutualité.
79. Malherbe. — Les mutualités familiales.
80. Malherbe. — Les sociétés de secours mutuels.
81. Malherbe. — Les cercles d'études sociales.
82. Malherbe. — Les syndicats professionnels ouvriers.
83. Malherbe. — Eléments d'économie sociale agricole.
84. Malherbe et Schreiber. — L'assurance contre la grêle.
85. Malherbe et Schreiber. — Les syndicats de laiteries.
86. Malherbe. — Les mutualités pour enfants.
87. Raskin. — La poule de ferme.
88. Malherbe. — Les sociétés de tempérance.
89. Pourbaix. — Les sociétés d'habitations ouvrières.
90. Pourbaix. — Monographie de la société d'habitations ouvrières de Binche.
91. Meline. — Les mutualités sacerdotales.
92. Bouzin. — Les sociétés d'assurance contre la mortalité du bétail.
93. Marbaix. — Les communards parisiens.
94. Marbaix. — La Belgique républicaine ou les socialistes au pouvoir.
95. Marbaix. — Comment faut-il appliquer le nitrate de soude.
96. Deby. — Emploi des engrais chimiques en culture maraîchère.
97. Trigaut. — Les musées agricoles.
98. Raskin. — Quarante expériences d'alimentation rationnelle de la vache laitière.
99. Trigaut. — Les bibliothèques agricoles.
100. Raskin. — Le pommier.
101. Demazy. — La science et l'agriculture.
102. Bauwens. — La culture des orges et des escourgeons.
103. Alexis. — Bilan géographique de l'année 1902.

Il suffit de s'adresser au comptable de la caisse rurale pour obtenir communication de ces différents volumes.

IV. — L'administration.

La Caisse rurale de Sivry, comme du reste toutes les Caisses Raiffeisen, est administrée par un conseil d'administration et un conseil de surveillance. Mais c'est le comptable qui en est la véritable cheville ouvrière. C'est lui, en effet, qui tient les écritures, qui reçoit les dépôts et les place, qui traite toutes les questions relatives au compte-courant que la Caisse possède chez le receveur des contributions directes, qui contrôle la destination des prêts et surveille l'utilisation que font les emprunteurs des avances qu'on leur a consenties, qui a la garde des valeurs apportées en garantie par les emprunteurs et par leur caution ; c'est lui, en un mot, qui a la gestion journalière des affaires et sur qui repose toute la responsabilité.



Vue générale de la Laiterie de Sivry.

TROISIÈME PARTIE.

La marche de la société et les opérations faites.

CHAPITRE I.

L'importance numérique de la société.

Le tableau suivant nous indique l'importance numérique de la Caisse rurale de Sivry-Sautin au 31 décembre de chaque exercice social. Nous y faisons également la classification des membres en cultivateurs et en non-cultivateurs.

ANNÉES	TOTAL DES MEMBRES	LEUR RÉPARTITION.	
		Cultivateurs	Non-cultivateurs
1897	21	18	3
1898	60	43	17
1899	72	52	20
1900	86	59	27
1901	98	68	30
1902	117	74	43

La Caisse rurale n'a eu à déplorer aucune défection depuis sa fondation. Les membres qu'elle a perdus, elle les a perdus soit pour cause de départ, soit pour cause de décès.

CHAPITRE II.

Le Capital d'exploitation de la société.

Le capital d'exploitation d'une Caisse rurale comprend l'ensemble des fonds dont elle peut disposer pour ses opérations sociales. En Belgique, ces

fonds se composent du capital social proprement dit, et du capital que la société emprunte pour ses affaires. Nous allons rechercher l'importance et la nature des capitaux que la Caisse rurale de Sivry-Sautin avait ainsi à sa disposition.

I. — Le capital social.

En Belgique, les caisses rurales se constituent sous la forme de société coopérative et par conséquent elles doivent avoir un capital social. Ce capital se compose du montant total des mises auquel vient s'ajouter la réserve. Le tableau suivant nous donne le détail et le total des capitaux appartenant en propre à la caisse rurale de Sivry. Rappelons-nous que les parts sociales sont de 3 francs.

ANNÉES	Nombre des membres	Les mises sociales		Réserve	TOTAL du capital social
		Le nombre des mises reçues	Le montant des mises reçues		
			frs	frs	frs
1897	24	24	72.00	—	72.00
1898	60	57	171.00	—	171.00
1899	72	68	204.00	208.00	412.00
1900	80	81	243.00	458.71	701.71
1901	98	94	282.00	754.85	1036.85
1902	117	112	336.00	1225.38	1561.38

II. — Le capital emprunté.

Mais il est évident que le capital social ainsi constitué ne saurait suffire pour le service des prêts qu'organise la caisse rurale. Celle-ci a donc dû recourir à l'emprunt soit sous forme de dépôts, acceptés par elle, soit sous forme d'ouverture de crédit que lui consent la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat.

1° Les dépôts acceptés.

Le tableau suivant nous donne le nombre des déposants, le nombre et le montant des dépôts effectués, le nombre des déposants ayant effectué un

retrait, le nombre et le montant des retraits, et enfin le solde des dépôts au 31 décembre de chaque exercice.

ANNÉES	DÉPÔTS			RETRAITS			SOLDE des dépôts, intérêts compris, au 31 décembre
	Nombre des déposants	Nombre des dépôts effectués	Montant des dépôts	Nombre des déposants ayant effectué un retrait	Nombre des retraits	Montant des retraits	
			frs			frs	frs
1898	40	21	14,725.00	1	1	450.00	14,275.00
1899	26	36	37,530.14	0	11	10,178.00	42,502.81
1900	36	46	62,890.40	11	20	28,801.48	85,391.95
1901	53	60	83,275.00	20	45	58,005.11	113,565.35
1902	40	60	83,440.00	26	61	61,952.58	135,052.77
Totaux	165	232	261,770.54	67	138	159,687.17	112,083.37

Ces dépôts et ces retraits se classifient comme suit d'après leur importance relative. Notons qu'un seul dépôt de plus de 10,000 francs, a été effectué ; nous ne le signalons pas dans le tableau ci-joint.

ANNÉES	DÉPÔTS					RETRAITS				
	Moins de 100 frs	de 100 à 500 fr.	de 500 à 1000 fr.	de 1000 à 5000 fr.	de 5000 à 10,000 fr.	Moins de 100 frs	de 100 à 500 fr.	de 500 à 1000 fr.	de 1000 à 5000 fr.	de 5000 à 10,000 fr.
1898	2	8	3	8	0	0	1	0	0	0
1899	1	12	7	15	1	0	5	4	2	0
1900	0	6	13	22	3	2	4	4	9	1
1901	1	17	20	30	0	5	14	6	17	3
1902	1	20	7	28	2	7	15	12	25	2
Totaux	7	63	50	103	6	14	39	26	53	6

Les dépôts se classifient encore de la manière suivante, selon qu'ils ont été effectués par des membres ou par des non-membres.

ANNÉES	Total des dépôts		Les dépôts des membres		Les dépôts des non-membres	
	Leur nombre	Leur importance	Leur nombre	Leur importance	Leur nombre	Leur importance
		frs		frs		frs
1898	21	14,725.00	16	10,525.00	5	4,200.00
1899	36	37,530.14	15	12,870.14	21	24,660.00
1900	46	62,890.40	14	11,300.40	32	51,590.00
1901	60	83,275.00	18	19,910.00	51	63,365.00
1902	60	83,440.00	22	20,100.00	38	63,340.00
Totaux	232	261,770.54	85	74,795.54	147	186,975.00

Enfin, le tableau suivant nous dira dans quelle proportion les dépôts ont été faits par les habitants de Sivry et par des personnes étrangères à cette localité. Nous classifions ces étrangers en belges et en français, d'après leur nationalité.

ANNÉES	Total des dépôts		Les dépôts des personnes habitant Sivry		Les dépôts des personnes étrangères à Sivry.			
					BELGES		FRANÇAISES	
	Leur nombre	Leur importance	Leur nombre	Leur importance	Leur nombre	Leur importance	Leur nombre	Leur importance
		frs		frs		frs		frs
1888	21	14.725,00	19	14.025,00	2	700,00	0	0
1889	20	37.530,14	27	22.820,14	4	3.510,00	5	11.200,00
1890	40	62.800,40	30	34.450,40	14	21.750,00	2	4.600,00
1891	79	63.275,00	49	46.175,00	13	7.000,00	7	9.800,00
1892	60	89.440,00	46	53.000,00	5	15.880,00	9	13.900,00
Totaux	232	261.770,54	171	171.430,54	38	49.740,00	23	40.900,00

2° Les ouvertures de crédit.

Voyons maintenant l'importance des ouvertures de crédit que la Caisse Générale d'épargne a consenties à la caisse rurale de Sivry, l'usage que celle-ci en a fait et le montant du solde disponible au 31 décembre de chaque exercice.

ANNÉES	Montant de l'ouverture de crédit	Emprunts		Remboursements		SOLDE disponible au 31 décembre
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	
	frs		frs		frs	frs
1888	10,000.00	3	450.00	2	450.00	10,000.00
1889	10,000.00	2	1,500.00	1	1,500.00	10,000.00
1890	10,000.00	0	0	0	0	10,000.00
1891	10,000.00	0	0	0	0	10,000.00
1892	10,000.00	3	10,000.00	3	10,000.00	10,000.00

En 1902, les fonds déposés étant tous utilisés pour le service des prêts, et l'ouverture de crédit consentie par la Caisse Générale d'Épargne étant épuisée, la caisse rurale emprunta, à 3 1/4 %, la somme de 13.000 francs à la caisse Raiffeisen de Saint-Sauveur, à l'intervention de la Caisse centrale de crédit d'Enghien. Cette somme était destinée à être prêtée à des membres de la société.

III. — Le total du capital d'exploitation.

Le tableau suivant nous indiquera donc le détail et le total du capital d'exploitation de la caisse rurale de Sivry au 31 décembre de chaque exercice social.

ANNÉES	Le détail du capital d'exploitation				TOTAL du capital d'exploita- tion
	Capital social	Réserve	Emprunt sous forme de dépôt accepté	Emprunt sous forme d'ouver- ture de crédit	
	frs	frs	frs	frs	frs
1888	171,00	—	14.000,03	10.000,00	24.831,03
1889	204,00	208,03	12.502,81	10.000,00	53.044,84
1890	242,00	458,71	85.300,00	10.000,00	95.000,71
1891	273,00	754,35	89.155,05	10.000,00	100.212,40
1892	326,00	1.220,38	113.380,03	10.000,00	124.942,41

Tel nous apparaît donc le capital d'exploitation que la caisse rurale de Sivry avait à sa disposition. Nous allons maintenant rechercher comment elle l'a utilisé.

CHAPITRE III.

L'utilisation de ce capital d'exploitation.

Le capital d'exploitation de la société ne pouvant rester improductif, celle-ci devait, soit l'utiliser en prêts consentis à ses membres, soit le déposer à la Caisse Générale d'épargne par l'intermédiaire du receveur des contributions. Nous allons rechercher dans quelle proportion la caisse rurale de Sivry a eu recours à chacun de ces modes de placement.

1. — Aperçu général des placements.

1° Les prêts consentis aux membres.

Le tableau suivant nous donnera une idée générale des placements effectués sous forme de prêts consentis aux membres. Nous y verrons le nombre des emprunteurs, le nombre et le montant des prêts consentis, le nombre et le montant des remboursements et le solde des prêts en cours au 31 décembre.

ANNÉES	PRÊTS			REMBOURSEMENTS			Solde, intérêts compris, au 31 décembre.
	Nombre des emprunteurs	Nombre des prêts consentis	Total des sommes prêtées	Nombre des emprunteurs ayant remboursé	Nombre des remboursements	Total des sommes remboursées	
1898	12	13	FR. 4.075,00	10	13	1.330,73	2.829,00
1899	24	24	24.100,00	22	44	4.070,49	22.733,00
1900	29	41	43.648,00	31	57	23.752,29	42.388,40
1901	35	35	41.025,00	32	61	10.581,20	73.431,20
1902	41	51	37.120,68	40	63	23.585,00	91.222,20
Totaux	141	164	149.968,68	135	248	63.304,77	91.222,20

Les prêts ainsi consentis et les remboursements effectués peuvent se classer comme suit d'après l'importance de chaque opération unitaire.

ANNÉES	PRÊTS CONSENTIS						REMBOURSEMENTS EFFECTUÉS					
	Moins de 100 frs	de 100 à 500 frs	de 500 à 1000 frs	de 1000 à 5000 frs	de 5000 à 10000 frs	de 10000 à 20000 frs	Moins de 100 frs	de 100 à 500 frs	de 500 à 1000 frs	de 1000 à 5000 frs	de 5000 à 10000 frs	de 10000 à 20000 frs
1898	0	12	1	0	0	0	6	4	0	0	0	0
1899	0	13	4	6	1	0	10	10	0	1	0	0
1900	1	19	10	18	0	0	18	18	0	0	1	0
1901	1	13	7	10	1	1	23	23	4	0	0	0
1902	3	30	6	11	0	1	22	23	0	8	0	0
Totaux	7	80	28	45	2	2	123	92	14	13	1	0

Les prêts que la caisse rurale de Sivry a consentis à ses membres peuvent se classer comme suit selon que ceux-ci sont des cultivateurs ou des non-cultivateurs.

ANNÉES	Le total des prêts		Les prêts aux cultivateurs		Les prêts faits aux non-cultivateurs	
	Leur nombre	Leur importance	Leur nombre	Leur importance	Leur nombre	Leur importance
1898	12	FR. 4.075,00	11	FR. 3.425,00	2	FR. 650,00
1899	24	24.100,00	18	17.995,00	6	6.105,00
1900	41	43.648,00	29	17.948,00	12	25.700,00
1901	35	41.025,00	15	15.455,00	20	25.570,00
1902	51	37.120,68	26	10.945,98	25	26.175,00
Totaux	164	149.968,68	90	65.768,98	74	84.200,00

Enfin, les prêts peuvent encore se classer de la manière suivante selon que les emprunteurs étaient des commerçants ou des non-commerçants.

ANNÉES	Le total des prêts		Les prêts aux commerçants		Les prêts aux non-commerçants	
	Leur nombre	Leur importance	Leur nombre	Leur importance	Leur nombre	Leur importance
1898	12	FR. 4.075,00	11	FR. 3.425,00	2	FR. 650,00
1899	24	24.100,00	18	17.995,00	6	6.105,00
1900	41	43.648,00	23	24.798,00	18	18.850,00
1901	35	41.025,00	20	15.875,00	15	25.150,00
1902	51	37.120,68	28	10.750,68	23	26.370,00
Totaux	164	149.968,68	100	78.143,68	64	71.825,00

2° L'achat d'une machine.

En 1901, le Conseil d'administration de la caisse rurale de Sivry, sur la proposition de M. Michaux, son président, décida d'utiliser pour l'achat d'une faucheuse, une partie des capitaux dont la société pouvait disposer. La raison de cette décision reposait sur ce fait que la plus grande partie du territoire de Sivry est en prairies. On acheta donc une faucheuse Mac Cormick à deux chevaux, avec six lames de rechange, pour le prix de 365 francs. La machine fut fournie par celui d'entre les membres de la société que fit la soumission la plus avantageuse.

3° Les dépôts chez le receveur des contributions.

La Caisse place ses disponibilités en compte-courant chez le receveur des contributions directes, et elle y fait des retraits de fonds au fur et à mesure de ses besoins. Le tableau suivant nous donnera une idée des opérations ainsi effectuées.

ANNÉES	DÉPÔTS		RETRAITS		SOLDE DISPONIBLE AU 31 DÉCEMBRE
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
1898	9	frs 12.700,00	2	frs 690,00	frs 12.100,00
1899	14	27.925,00	5	18.450,00	19.775,00
1900	12	72.300,00	15	33.300,00	39.000,00
1901	9	61.011,56	15	51.911,56	9.100,00
1902	5	31.900,00	8	30.000,00	11.000,00
Totaux	46	215.836,56	45	138.961,56	11.000,00

II. — Exposé détaillé des placements sous forme de prêts.

1^{re} La statistique générale des prêts.

Le tableau suivant nous donne la statistique générale et détaillée des prêts consentis par la Caisse rurale de Sivry, à ses membres. Nous y voyons le montant et la destination de chaque prêt, avec l'indication de la garantie offerte par l'emprunteur en vue d'assurer la sécurité de l'opération.

ANNÉES	LES OPÉRATIONS DE PRÊTS ET LEURS GARANTIES		
	SOMMES PRÊTÉES	NATURE DES GARANTIES	DESTINATION DU PRÊT
1898	1 ^{re} CS.		
	1 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	2 300.00	Caution personnelle	Achat d'un cheval
	3 250.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	4 350.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	5 500.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	6 200.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	7 250.00	Caution personnelle	Amort. d'une créance de famille
	8 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	9 200.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	10 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	11 125.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	12 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	13 300.00	Chaptel	Achat d'une vache
	4,075.00	—	—
1899	1 500.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	2 255.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	3 600.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	4 300.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	5 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	6 7,000.00	Privilège agricole	Exploitation d'une ferme
	7 200.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	8 100.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	9 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	10 350.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	11 500.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	12 4,000.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	13 300.00	Caution personnelle	Achat d'un cheval
	14 1,000.00	Hypothèque	Achat d'une propriété
	15 1,000.00	Hypothèque	Achat d'une propriété
	16 2,500.00	Dépôt de titres	Achat de machines agricoles
	17 4,500.00	Hypothèque	Achat d'une maison d'ouvrier
	18 175.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	19 1,450.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	20 420.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	21 500.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	22 100.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	23 200.00	Dépôt de titres	Achat de machines agricoles
	24 350.00	Dépôt de titres	Achat de machines agricoles
	24,100.00	—	—

ANNÉES	LES OPÉRATIONS DE PRÊTS ET LEURS GARANTIES.		
	SOMMES PRÊTÉES	NATURE DES GARANTIES	DESTINATION DU PRÊT
1900	1 ^{re} CS.		
	1 500.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	2 500.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	3 1,000.00	Dépôt de titres	Achat de marchandises
	4 1,000.00	Dépôt de titres	Commerce agricole
	5 500.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	6 300.00	Caution personnelle	Achat de nourriture pour bétail
	7 400.00	Caution personnelle	Achat de nourriture pour bétail
	8 300.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	9 500.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	10 1,000.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	11 950.00	Dépôt de titres	Achat de machines agricoles
	12 1,000.00	Dépôt de titres	Commerce agricole
	13 3,000.00	Hypothèque	Achat d'une ferme
	14 300.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	15 500.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	16 500.00	Caution personnelle	Achat de machines agricoles
	17 120.00	Gage	Achat de nourriture pour bétail
	18 300.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	19 2,000.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	20 3,000.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	21 1,000.00	Dépôt de titres	Achat d'une propriété agricole
	22 4,000.00	Hypothèque	Achat d'une propriété agricole
	23 2,000.00	Hypothèque	Achat d'une propriété agricole
	24 3,000.00	Hypothèque	Achat d'une ferme
	25 50.00	Caution personnelle	Achat de nourriture pour bétail
	26 600.00	Caution personnelle	Commerce agricole
	27 1,000.00	Dépôt de titres	Achat de machines agricoles
	28 1,500.00	Dépôt de titres	Achat d'une propriété agricole
	29 400.00	Caution personnelle	Achat d'un cheval
	30 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	31 3,000.00	Hypothèque	Achat d'une ferme
	32 1,400.00	Hypothèque	Commerce agricole
	33 1,000.00	Hypothèque	Achat de marchandises
	34 400.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	35 528.00	Caution personnelle	Achat de machines agricoles
	36 1,000.00	Dépôt de titres	Commerce agricole
	37 3,500.00	Hypothèque	Achat d'une maison
	38 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	39 500.00	Dépôt de titres	Achat de marchandises
	40 200.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	41 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	43,648.00	—	—

ANNÉES	LES OPÉRATIONS DE PRÊTS ET LEURS GARANTIES		
	SOMMES PRÊTÉES	NATURE DES GARANTIES	DESTINATION DU PRÊT
1901	FRCS.		
	1 4.000.00	Dépôt de titres	Achat de marchandises
	2 2.000.00	Hypothèque	Achat d'une propriété
	3 4.000.00	Hypothèque	Achat d'une propriété
	4 4.000.00	Dépôt de titres	Commerce agricole
	5 20.00	Caution personnelle	Achat de nourriture pour bétail
	6 4.300.00	Dépôt de titres	Achat de machines agricoles
	7 200.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	8 2.600.00	Hypothèque	Achat d'une propriété agricole
	9 410.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	10 400.00	Caution personnelle	Achat d'un cheval
	11 1.000.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	12 200.00	Caution personnelle	Achat des meubles d'une maison
	13 500.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	14 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	15 240.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	16 2.000.00	Dépôt de titres	Achat de machines agricoles
	17 500.00	Gage	Achat d'un cheval
	18 400.00	Gage	Achat d'une vache
	19 700.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	20 200.00	Caution personnelle	Achat d'engrais
	21 200.00	Caution personnelle	Achat d'engrais
	22 750.00	Caution personnelle	Commerce agricole
	23 80.00	Caution personnelle	Achat de nourriture pour bétail
	24 800.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	25 2.500.00	Dépôt de titres	Achat d'une propriété
	26 365.00	Dépôt de titres	Achat de machines agricoles
	27 200.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	28 800.00	Gage	Remboursement d'une dette
	29 2.000.00	Privilège agricole	Commerce agricole
	30 200.00	Dépôt de titres	Achat de nourriture pour bétail
	31 10.500.00	Hyp. et assur.-vie	Achat d'une ferme à exploiter
	32 500.00	Gage	Achat d'une vache
	33 6.000.00	Dépôt de titres	Achat de machines agricoles
	34 250.00	Caution personnelle	Achat de nourriture pour bétail
	35 50.00	Caution personnelle	Achat de nourriture pour vaches
	44.025.05	—	—

ANNÉES	LES OPÉRATIONS DE PRÊTS ET LEURS GARANTIES.		
	SOMMES PRÊTÉES	NATURE DES GARANTIES	DESTINATION DU PRÊT
1902	FRCS.		
	1 240.00	Dépôt de titres	Achat d'une vache
	2 900.00	Caution personnelle	Achat d'une maison
	3 200.00	Dépôt de titres	Achat de marchandises
	4 400.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	5 200.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	6 200.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	7 300.00	Caution personnelle	Achat d'un cheval
	8 200.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	9 450.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	10 350.00	Gage	Achat d'une vache
	11 500.00	Caution personnelle	Commerce
	12 200.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	13 4.006.16	Dépôt de titres	Commerce
	14 1.500.00	Caution personnelle	Commerce
	15 100.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	16 200.00	Caution personnelle	Commerce
	17 990.00	Caution personnelle	Achat de vaches
	18 4.500.00	Hyp. et assur.-vie	Achat d'une maison
	19 450.00	Caution personnelle	Commerce
	20 4.200.00	Hyp. et assur.-vie	Achat d'une maison
	21 400.00	Caution personnelle	Commerce
	22 2.000.00	Caution personnelle	Commerce
	23 300.00	Caution personnelle	Commerce
	24 50.00	Caution personnelle	Commerce
	25 300.00	Caution personnelle	Achat de vaches
	26 300.00	Caution personnelle	Achat de vaches
	27 800.00	Caution personnelle	Commerce
	28 1.000.00	Caution personnelle	Achat de vaches
	29 4.000.00	Caution personnelle	Commerce
	30 150.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	31 400.00	Dépôt de titres	Commerce
	32 200.00	Caution personnelle	Remboursement de créances
	33 250.00	Caution personnelle	Achat de vaches
	34 590.00	Caution personnelle	Commerce
	35 40.00	Caution personnelle	Remboursement de créances
	36 300.00	Caution personnelle	Achat de vaches
	37 400.00	Caution personnelle	Commerce
	38 300.00	Caution personnelle	Achat d'un cheval
	39 10.000.00	Dépôt de valeurs	Achat d'une maison
	40 450.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	41 400.00	Caution personnelle	Achat de marchandises
	42 1.000.00	Caution personnelle	Remboursement de dettes
	43 300.00	Caution personnelle	Achat d'un cheval
	44 2.525.00	Dépôt de titres	Commerce
	45 31.47	Caution personnelle	Remboursement de créances
	46 150.00	Dépôt de valeurs	Achat d'une vache
	47 4.088.33	Hypothèque	Achat d'une maison
	48 300.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	49 1.000.00	Caution personnelle	Achat d'une vache
	50 500.00	Caution personnelle	Commerce
	51 200.00	Caution personnelle	Commerce
	37.420.68	—	—

2^o La destination des prêts.

Voyons maintenant comment se classifient et se groupent les prêts d'après leur destination. Le tableau suivant nous renseignera complètement à ce sujet.

ANNÉES	Destination des Prêts	Les Prêts consentis	
		Leur nombre	Leur importance
1898	Achat d'un cheval	1	300.00
	Achat de vaches	10	3,325.00
	Achat de marchandises	1	200.00
	Remboursement d'une créance	8	250.00
	Total	12	4,075.00
1899	Achat d'un cheval	1	300.00
	Achat de vaches	14	6,045.00
	Achat de marchandises	2	605.00
	Achat de machines agricoles	3	3,050.00
	Achat de propriétés	2	2,000.00
	Exploitation d'une ferme	1	7,000.00
	Achat d'une maison	1	4,500.00
	Total	24	24,100.00
1900	Achat d'un cheval	1	400.00
	Achat de vaches	16	11,200.00
	Achat de marchandises	3	2,500.00
	Achat de machines agricoles	4	2,978.00
	Achat de propriétés	4	8,500.00
	Achat d'une maison	1	3,500.00
	Achat de fermes	3	9,000.00
	Achat de nourriture pour le bétail	4	570.00
	Commerce agricole	5	3,000.00
	Total	41	43,948.00
1901	Achat de chevaux	3	900.00
	Achat de vaches	9	3,250.00
	Achat de marchandises	3	2,800.00
	Achat de machines agricoles	4	9,605.00
	Achat de propriétés	4	8,400.00
	Achat d'une ferme	1	10,500.00
	Achat de nourriture pour le bétail	5	600.00
	Commerce agricole	3	3,750.00
	Achat de meubles	1	200.00
	Achat d'engrais	2	400.00
	Remboursement d'une créance	1	600.00
	Total	35	41,025.00

ANNÉES	Destination des Prêts	Les Prêts consentis	
		Leur nombre	Leur importance
1902	Achat de vaches	15	6,380.00
	Achat de chevaux	3	900.00
	Achat de marchandises	7	1,450.00
	Commerce agricole	17	12,431.10
	Achat de maisons	5	11,088.35
	Remboursement de créances	4	1,271.17
	Total	51	37,120.62
Récapitulation	Achat de chevaux	8	2,400.00
	Achat de vaches	64	30,800.00
	Achat de marchandises	15	7,555.00
	Achat de machines agricoles	11	15,000.00
	Achat de propriétés	10	18,000.00
	Achat de maisons	7	22,088.35
	Exploitation d'une ferme	1	7,000.00
	Achat de fermes	4	19,500.00
	Achat de nourritures pour bétail	9	1,170.00
	Commerce agricole	25	21,181.10
	Achat de meubles	1	200.00
	Achat d'engrais	2	400.00
	Remboursement de créances	6	2,331.17
	Total général	164	119,968.69

Les prêts pour achat de machines agricoles comprennent les avances consenties aux membres pour leur permettre d'acheter, aux meilleures conditions, des machines perfectionnées. Les machines ainsi achetées ont été des faucheuses à un cheval ou à deux chevaux, des herses, des ramasseuses, des écrémeuses et des rateaux.

Les prêts pour commerce agricole sont des prêts consentis à des marchands pour leur permettre d'acheter soit du bétail destiné à être revendu sur les foires, soit des tourteaux, soit des machines.

Les prêts pour marchandises, comprennent les avances consenties à des commerçants pour leur permettre de s'approvisionner soit de denrées coloniales, soit de drap, soit des marchandises du même genre.

Enfin, les prêts pour remboursement de créances avaient pour objet de rembourser soit des dettes de famille, soit des billets souscrits lors de l'achat d'une propriété, soit d'autres avances du même genre.

3^o Les prêts mobiliers et les prêts immobiliers.

Les prêts consentis par la caisse rurale de Sivry-Sautin peuvent encore se classer en prêts mobiliers et en prêts immobiliers. La statistique sui-

vante nous renseignera sur l'importance relative de cette double catégorie d'opérations.

ANNEES	Classification et Destination des Prêts		Les Prêts consentis	
			Leur nombre	Leur importance
1898	1 ^{re} Prêts mobiliers	Achat de bétail	1	3.025,00
		Achat de marchandises	1	200,00
	2 ^{re} Prêt immobilier	Remboursement d'une créance	1	250,00
		Total général	3	4.075,00
1899	1 ^{re} Prêts mobiliers	Achat de marchandises	2	955,00
		Achat de bétail	15	8.945,00
		Achat de machines agricoles	2	3.550,00
		Total	19	13.450,00
	2 ^{re} Prêts immobiliers	Exploitation d'une ferme	1	7.000,00
		Achat de propriétés	2	2.000,00
		Achat d'une maison	1	1.500,00
		Total	4	10.500,00
	Total général		23	23.950,00
1900	1 ^{re} Prêts mobiliers	Achat de bétail	17	11.900,00
		Achat de marchandises et de machines agricoles	12	10.478,00
		Achat de nourriture pour le bétail	4	570,00
		Total	33	22.948,00
	2 ^{re} Prêts immobiliers	Achat de propriétés	4	8.500,00
		Achat de fermes	2	9.000,00
		Achat d'une maison	1	3.500,00
		Total	7	21.000,00
	Total général		40	43.948,00
1901	1 ^{re} Prêts mobiliers	Achat de bétail	11	4.210,00
		Achat d'engrais	2	400,00
		Achat de nourriture pour le bétail	5	600,00
		Commerce	10	16.215,00
	2 ^{re} Prêts immobiliers	Achat de meubles	1	200,00
		Remboursement d'une créance	1	800,00
		Achat de propriétés	4	8.100,00
		Achat d'une ferme	1	10.500,00
	Total		25	41.025,00
	Total général		35	41.025,00
1902	1 ^{re} Prêts mobiliers	Achat de vaches	15	6.290,00
		Achat de chevaux	2	800,00
		Achat de marchandises	7	1.450,00
		Commerce	17	12.431,16
	2 ^{re} Prêts immobiliers	Achat de maisons	5	14.688,25
		Remboursement de créances	4	1.571,17
		Total	9	16.259,42
	Total général		51	37.120,68
Récapitulation	1 ^{re} Prêts mobiliers	Achat de bétail	72	53.900,00
		Achat de marchandises	23	12.733,00
		Achat de machines	3	3.550,00
		Achat de nourriture pour le bétail	9	1.170,00
		Achat d'engrais	2	400,00
		Commerce	27	28.646,16
	2 ^{re} Prêts immobiliers	Achats de meubles	1	200,00
		Achat de maisons	7	22.688,25
		Achat de propriétés	10	18.600,00
		Achat de fermes	4	10.500,00
		Exploitation de ferme	1	7.000,00
		Remboursement de créances	6	2.371,17
	Total		29	70.102,52
	Total général		104	119.968,68

4^o Les prêts individuels et les prêts collectifs.

La plupart des prêts consentis par la caisse rurale de Sivry ont été des prêts individuels. Quelques-uns d'entre eux ont été cependant des prêts collectifs c'est-à-dire des avances consenties à un certain nombre d'associations agricoles. Le tableau suivant nous renseignera sur les opérations ainsi faites pendant chacun des exercices sociaux.

ANNEES	Classification des Prêts		Les Prêts consentis	
			Leur nombre	Leur importance
1898	1 ^{re} Prêts individuels		13	FR. 4.075,00
	2 ^{re} Prêts collectifs		0	0
	Total		13	4.075,00
1899	1 ^{re} Prêts individuels		23	21.000,00
	2 ^{re} Prêt collectif à une caisse de crédit		1	2.500,00
	Total		24	23.500,00
1900	1 ^{re} Prêts individuels		40	43.120,00
	2 ^{re} Prêt collectif à un syndicat d'achat		1	528,00
	Total		41	43.648,00
1901	1 ^{re} Prêts individuels		31	40.000,00
	2 ^{re} Prêts collectifs		1	365,00
	Total		32	40.365,00
1902	1 ^{re} Prêts individuels		51	37.120,68
	2 ^{re} Prêts collectifs		—	—
	Total		51	37.120,68
Récapitulation	1 ^{re} Prêts individuels		161	166.575,68
	2 ^{re} Prêts collectifs		2	3.323,00
	Total général		163	169.898,68

5^e Les garanties apportées à la sécurité des prêts.

Les caisses rurales ne consentent de prêts qu'avec des garanties sérieuses et suffisantes. Le tableau suivant nous renseignera sur la nature des garanties offertes par les emprunteurs de la caisse rurale de Sivry et sur l'importance des capitaux à la sécurité desquels elles ont été effectuées.

ANNÉES	Nature des garanties	Les Prêts garantis	
		Leur nombre	Leur importance
1898	Cautiun personnelle	12	3.775.00
	Cheptel	1	500.00
	Total	13	4.075.00
1899	Cautiun personnelle	15	6.650.00
	Dépôt de titres	5	3.650.00
	Privilège agricole	1	7.000.00
	Hypothèque	3	6.500.00
	Total	24	24.900.00
1900	Cautiun personnelle	14	5.278.00
	Dépôt de valeurs	2	700.00
	Dépôt d'un titre	16	16.650.00
	Hypothèque	8	20.900.00
	Gage	1	120.00
	Total	41	43.648.00
1901	Cautiun personnelle	16	5.060.00
	Dépôt de titres	10	14.765.00
	Privilège agricole	1	2.000.00
	Hypothèque	4	16.100.00
	Gage	4	2.200.00
	Total	35	41.025.00
1902	Cautiun personnelle	40	18.361.17
	Dépôt de titres	5	4.371.16
	Gage	1	350.00
	Hypothèque et assurance-vie	3	3.788.35
	Dépôt de valeurs	2	10.150.00
	Total	51	37.120.68
Récapitulation	Cautiun personnelle	97	40.421.17
	Dépôt de titres	26	29.436.16
	Dépôt de valeurs	4	10.850.00
	Cheptel	1	500.00
	Privilège agricole	2	9.000.00
	Hypothèque	18	47.288.35
	Gage	6	2.670.00
Total général		164	149.968.68

Par dépôt de titres, il faut entendre la remise entre les mains du comptable de la caisse rurale, de valeurs diverses telles que actions, obligations et livrets d'épargne. Le montant de ces valeurs est calculé lors du dépôt, au cours du jour. Quand les titres viennent à baisser, on exige des intéressés un supplément de garantie. Les titres ainsi déposés étaient, en 1899, des obligations des villes d'Anvers et de Liège; en 1900, des obligations des villes de Bruxelles, de Gand et de Liège et un livret de caisse d'épargne; et en 1901, des actions de charbonnages, des actions de la Banque nationale et autres valeurs du même genre.

Par dépôt de valeurs, il faut entendre les dépôts qu'une caution a faits à la caisse rurale et qu'elle s'engage à ne retirer que lorsque l'emprunteur ainsi cautionné aura entièrement remboursé les avances obtenues. Ce n'est en réalité qu'une variante des garanties que nous appelons dépôt de titres.

Le privilège agricole portait sur tout le bétail que possédait l'emprunteur au moment où il contractait l'emprunt, et la garantie que nous dénommons cheptel consistait en l'abandon de deux vaches en vue d'assurer la sécurité de l'emprunt contracté.

6^e La durée des prêts.

Enfin, nous verrons dans le tableau suivant la durée pour laquelle ces différents prêts ont été consentis.

ANNÉES	Durée de moins d'un an		De un à 5 ans		De 5 ans et plus	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
		frs		frs		frs
1888	2	500.00	8	2.475.00	3	1.100.00
1889	8	8.221.10	5	2.120.00	14	15.650.00
1890	6	1.820.00	16	7.000.00	19	21.425.00
1901	12	3.000.00	19	5.260.00	13	22.465.00
1902	17	10.400.00	22	8.140.00	12	12.290.68
Totaux	45	30.000.00	61	25.995.00	58	93.825.68

III. — L'utilisation collective de la faucheuse.

La faucheuse est mise à la disposition des membres de la caisse rurale, moyennant le paiement d'un prix de location fixé à 2,50 l'heure, les frac-

lions d'heure étant payées 5 centimes la minute. Un dixième des recettes ainsi faites, sert à payer les frais de réparations et à amortir le capital engagé, et le surplus est donné au conducteur de la machine en paiement de son travail. Le tableau suivant nous dira quelle a été l'activité de la faucheuse en 1901 et en 1902.

ANNÉES	Membres ayant utilisé la faucheuse	Les opérations de fauchage		
		Le nombre des fauchages	Les heures de fauchage	Le nombre d'hectares fauchés
1901	10	29	84 h. 25	35
1902	10	37	116 h. 15	45
Total	20	66	200 h. 40	80

Voyons maintenant les recettes que la caisse rurale a faites pour la location de sa machine, et la destination qui a été réservée aux fonds ainsi perçus.

ANNÉES	Les recettes		Le répartition des recettes	
	Totales	Moyennes par hectare	Amortissement et frais	Conducteur
1901	frs 218,75	frs 6,00	frs 21,80	frs 196,95
1902	239,75	6,50	23,87	215,88
Total	547,25	6,25	51,72	495,53

Les prix moyens par hectare sont plus élevés en 1902 qu'en 1901 à cause des difficultés plus grandes qu'ont présentées les opérations de fauchage, difficultés qui ont occasionné une perte de temps et, par conséquent, une majoration des prix de revient.

IV. — Le service des comptes-courants.

Le service des comptes-courants n'est entré en activité qu'en 1899. Le

tableau suivant nous donnera une idée de l'intensité des affaires faites en comptes-courants de prêts et en comptes-courants des dépôts et de prêts.

ANNÉES	Dépôts faits en compte-courant		Retraits et prêts faits en compte-courant	
	Leur nombre	Leur importance	Leur nombre	Leur importance
1899	—	frs —	2	frs 7,500,00
1900	9	10,400,00	18	18,900,00
1901	14	11,400,00	17	37,300,00
1902	6	7,400,00	19	18,191,94
Totaux	29	29,700,00	56	81,551,94

CHAPITRE IV.

Les bilans et les comptes.

1. — Les comptes de l'exercice 1898.

1° Le bilan.

Le bilan du premier exercice social de la caisse rurale de Sivry-Sautin s'établit comme suit :

ACTIF		PASSIF	
	FRCS		FRCS
1° En caisse	110,34	1° Mises	171,00
2° Compte-courant, caisses d'épargne, intérêts compris	12,150,37	2° Réserve conditionnelle	0,18
3° Prêts	2 829,00	3° Dépôts d'épargne, intérêts compris	14,600,63
4° Intérêts échus non encaissés	14,22	4° Intérêts dus sur emprunt	1,09
Total	15,100,93	5° Profits et pertes	268,03
		Total	15,100,91

2° Le compte des profits et pertes.

Le compte des profits et pertes s'établit par la balance des produits et des charges. Le tableau suivant nous en donnera une idée. Les produits se

composent des recettes faites ou à faire, et les charges, des dépenses soldées ou à solder.

PRODUITS		CHARGES	
	FRCS		FRCS
1 ^o Intérêts encaissés . . .	68,43	1 ^o Contribution à la réserve conditionnelle . . .	0,48
2 ^o Recettes diverses . . .	272,91	2 ^o Frais généraux . . .	18,00
3 ^o Intérêts, compte-courant de la caisse d'épargne . . .	50,37	3 ^o Intérêts dus sur dépôts d'épargne . . .	85,63
4 ^o Intérêts échus sur prêts et non encaissés . . .	14,22	4 ^o Intérêts dus sur emprunts . . .	1,09
Total . . .	402,93	Total . . .	134,90

Le compte des profits et pertes se solde donc par un boni de 268 francs 03 s'établissant comme suit :

Produits	402,93
Charges	134,90
Bénéfices	268,03

Le total des bénéfices a été versé à la réserve par décision de l'assemblée générale.

II. — Les comptes de l'exercice 1899.

1^o Le bilan.

Voyons d'abord comment s'établit le bilan de la caisse rurale de Sivry pour l'exercice 1899.

ACTIF		PASSIF	
	FRCS		FRCS
1 ^o En caisse . . .	300,04	1 ^o Mises . . .	204,00
2 ^o Compte-courant, Caisse d'épargne, intérêts compris . . .	19,973,67	2 ^o Réserve conditionnelle . . .	1,96
3 ^o Prêts . . .	22,733,00	3 ^o Dépôts d'épargne, intérêts compris . . .	42,592,81
4 ^o Intérêts échus sur prêts et non encaissés . . .	276,62	4 ^o Intérêts sur emprunt . . .	46,71
5 ^o Caisse centrale . . .	100,00	5 ^o Caisse centrale . . .	415,14
Total . . .	43,383,33	6 ^o Fonds de réserve . . .	268,03
		7 ^o Profits et pertes . . .	190,68
		Total . . .	43,383,33

2^o Le compte des profits et pertes.

Le compte des profits et pertes s'établit par la balance des produits et des charges. Le tableau suivant donnera le détail des recettes effectuées ou à effectuer, ainsi que les dépenses faites ou à solder pour les opérations de l'exercice écoulé.

PRODUITS		CHARGES	
	FRCS		FRCS
1 ^o Intérêts encaissés . . .	361,65	1 ^o Frais généraux . . .	200,20
2 ^o Intérêts échus et non encaissés sur prêts . . .	276,62	2 ^o Contribution à la réserve conditionnelle . . .	1,96
3 ^o Intérêts, compte-courant de la Caisse d'épargne . . .	198,67	3 ^o Intérêts payés . . .	24,59
4 ^o Recettes diverses . . .	190,03	4 ^o Intérêts dus sur dépôts d'épargne . . .	598,83
		5 ^o Intérêts dus sur emprunt . . .	10,71
Total . . .	1,026,97	Total . . .	836,29

Le compte des profits et pertes se solde donc par un boni de 190 francs 68 s'établissant comme suit :

Produits	1,026,97
Charges	836,29
Bénéfices	190,68

III. — Les comptes de l'exercice 1900.

1^o Le bilan.

Le bilan de l'exercice 1900 s'établit comme suit :

ACTIF		PASSIF	
	FRCS		FRCS
1 ^o En caisse . . .	3,973,32	1 ^o Mises . . .	243,00
2 ^o Compte-courant, Caisse d'épargne, intérêts compris . . .	39,541,56	2 ^o Réserve conditionnelle . . .	1,96
3 ^o Prêts . . .	42,388,40	3 ^o Dépôts d'épargne, intérêts compris . . .	85,366,66
4 ^o Intérêts sur prêts, échus et non encaissés . . .	393,19	4 ^o Fonds de réserve . . .	348,71
5 ^o Caisse centrale . . .	100,00	5 ^o Profits et pertes . . .	406,44
Total . . .	86,366,47	Total . . .	86,366,47

2° Le compte des profits et pertes.

Le compte des profits et pertes est le résultat de la balance, qui s'établit entre les produits et les charges. Le tableau suivant nous renseignera complètement à ce sujet.

PRODUITS		CHARGES	
	FRCS		FRCS
1° Intérêts encaissés . . .	826,94	4° Frais généraux . . .	66,94
2° Recettes diverses . . .	84,20	2° Intérêts payés . . .	88,53
3° Intérêts, compte-courant, Caisse d'épargne . . .	514,56	3° Intérêts dus sur dépôts d'épargne . . .	1.254,28
4° Intérêts échus et non encaissés sur prêts . . .	393,49		
Total . . .	1.812,86	Total . . .	1.406,72

Le compte des profits et pertes se solde donc par un boni de 406 francs 14 s'établissant comme suit :

Produits	1.812,86
Charges	1.406,72
Bénéfices	406,14

IV. — Les comptes de l'exercice 1901.

1° Le bilan.

Le bilan de l'exercice 1901 s'établit comme suit :

ACTIF		PASSIF	
	FRCS		FRCS
1° En caisse	6.042,48	1° Mises	273,00
2° Compte-courant, Caisse d'épargne, intérêts compris	9.704,37	2° Réserve conditionnelle	2,44
3° Prêts	73.431,29	3° Dépôts d'épargne, intérêts compris	89.185,95
4° Intérêts échus et non encaissés sur prêts	4.744,33	4° Caisse centrale	2,00
5° Caisse centrale	400,00	5° Fonds de réserve	75,85
Total	90.689,47	6° Profits et pertes	471,53
		Total	90.689,47

2° Le compte des profits et pertes.

Le compte des profits et pertes s'établissant par la balance des produits et des charges est le suivant :

PRODUITS		CHARGES	
	FRCS		FRCS
1° Intérêts encaissés . . .	538,64	1° Frais généraux . . .	495,97
2° Recettes diverses . . .	62,00	2° Intérêts payés . . .	448,96
3° Intérêts, compte-courant, Caisse d'épargne . . .	601,37	3° Intérêts dus sur dépôts d'épargne . . .	1.819,88
4° Intérêts échus et non encaissés sur prêts . . .	4744,33		
Total	2.936,34	Total	2.464,81

Le compte des profits et pertes se solde donc par un boni de 596 francs 53 s'établissant comme suit :

Produits	2.936,34
Charges	2.464,81
Bénéfices	471,53

V. — Les comptes de l'exercice 1902.

1° Le bilan.

Le bilan de l'exercice 1902 est le suivant :

ACTIF		PASSIF	
	FRCS		FRCS
1° En caisse	13.077,46	1° Mises	336,00
2° Compte-courant, Caisse d'épargne (intérêts compris)	44.159,88	2° Réserve conditionnelle	20,09
3° Prêts	89.080,74	3° Dépôts d'épargne (intérêts compris)	113.380,09
4° Intérêts échus et non encaissés sur prêts	2.139,55	4° Intérêts dus sur emprunt	407,73
5° Caisse centrale	400,00	5° Fonds de réserve	4.220,38
Total	145.557,63	6° Bénéfices	487,34
		Total	145.557,63

2° Le compte des profits et pertes.

Voyons maintenant comment s'équilibrent les produits et les charges :

PRODUITS		CHARGES	
	FRCS		FRCS
1° Intérêts encaissés . . .	1.203,11	1° Contribution à la réserve conditionnelle . . .	47,95
2° Recettes diverses . . .	23,00	2° Frais généraux . . .	472,20
3° Intérêts, compte-courant, Caisse d'épargne . . .	159,88	3° Intérêts payés . . .	260,44
4° Intérêts échus et non encaissés sur prêts . . .	2.139,55	4° Intérêts dus sur dépôts d'épargne . . .	2.400,69
		5° Intérêts dus sur emprunt . . .	407,73
Total . . .	3.525,54	Total . . .	3.038,20

Le compte des profits et pertes se solde donc par un boni de 487 frs 34 centimes s'établissant comme suit :

Produits	3.525,54
Charges	3.038,20
Bénéfices	487,34

CONCLUSION.

Telle a donc été l'activité sociale de la Caisse rurale de Sivry-Sautin. Par la multiplicité et la variété de ses affaires, par la souplesse qu'elle a su donner à ses opérations de crédit, cette société occupe incontestablement un des premiers rangs parmi les associations similaires dispersées partout dans notre pays. Aussi, convient-il de féliciter chaleureusement tous ceux qui ont été les promoteurs de cette belle institution, et en particulier M. le Bourgmestre Michaux qui en est le président et qui en a fait son œuvre de prédilection.



Table des Matières.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ.

CHAP. I.	Le milieu économique et social	3
I.	Le milieu économique	3
II.	Le milieu social	4
CHAP. II.	La fondation et les développements de la société	6
I.	La genèse de l'idée	6
II.	Les premiers développements de l'œuvre	7
III.	La faucheuse	8
IV.	La situation actuelle	8

SECONDE PARTIE.

ORGANISATION INTERNE DE LA SOCIÉTÉ.

CHAP. I.	La nature de la société	9
CHAP. II.	Son organisation	10
I.	Les membres	10
II.	Le capital d'exploitation	10
III.	Les services organisés : les dépôts d'épargne ; les prêts ; les comptes-courants ; l'exploitation collective d'une faucheuse ; la bibliothèque syndicale	11
IV.	L'administration	15

TROISIÈME PARTIE.

LA MARCHÉ DE LA SOCIÉTÉ ET LES OPÉRATIONS FAITES.

CHAP. I.	L'importance numérique de la société	17
CHAP. II.	Le capital d'exploitation de la société	17
I.	Le capital social	18
II.	Le capital emprunté	18
1°	Les dépôts acceptés	18
2°	Les ouvertures de crédit	20
III.	Le total du capital d'exploitation	21

CHAP. III.	L'utilisation de ce capital d'exploitation	21
I.	Aperçu général des placements	21
	1 ^o Les prêts consentis aux membres	21
	2 ^o L'achat d'une machine	23
	3 ^o Les dépôts chez le receveur des contribu- tions	23
II.	Exposé détaillé des placements sous forme de prêts	24
	1 ^o La statistique générale des prêts	24
	2 ^o La destination des prêts	28
	3 ^o Les prêts mobiliers et les prêts immobiliers	29
	4 ^o Les prêts individuels et les prêts collectifs	31
	5 ^o Les garanties apportées à la sécurité des prêts	32
	6 ^o La durée des prêts	33
III.	L'utilisation collective de la faucheuse	33
IV.	Le service des comptes-courants	34
CHAP. IV.	Les bilans et les comptes	35
I.	Les comptes de l'exercice 1898	35
	1 ^o Le bilan	35
	2 ^o Le compte des profits et pertes	35
II.	Les comptes de l'exercice 1899	36
	1 ^o Le bilan	36
	2 ^o Le compte des profits et pertes	37
III.	Les comptes de l'exercice 1900	37
	1 ^o Le bilan	37
	2 ^o Le compte des profits et pertes	38
IV.	Les comptes de l'exercice 1901	38
	1 ^o Le bilan	38
	2 ^o Le compte des profits et per'	39
V.	Les comptes de l'exercice 1902	39
	1 ^o Le bilan	39
	2 ^o Le compte des profits et pertes	39
Conclusion		39
Table des matières		41

